

ASSOCIATION L'INTERNOTE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 NOVEMBRE 2021

SAUSSAN

Présents :

Bureau :

Olivier Féron, Président

Didier Alline, Vice-Président

Elodie Bernard, Trésorière

Claire Maerten, Secrétaire

Conseil d'administration : Roland et Josy Pirot, Cathy Prales

Salariés de l'association :

Anne-Claire Surel : directrice pédagogique

Yanne Bernaudat : secrétaire administrative

Mélanie Arnal : professeur de violon

Représentants des mairies :

Fabrègues : Mr Crayssac, adjoint à la culture

Lavérune : Mme Enjalbert, conseillère municipale

Murviel : Mme Durand (adjointe à la culture) et Mme Arnal

Excusés : Mme Gimenez, Mrs Grenier et Nicolas

Pieces jointes :

Documents financiers

Diaporama support au déroulement de l'AG

DÉROULEMENT DE LA SÉANCE

1/ Le président ouvre la séance (17h00) par le traditionnel mot d'accueil et une rapide présentation de l'école.

2/ D. Alline prend le relais et fait un point sur l'année écoulée :

- Maintien de l'enseignement musical grâce à une organisation des cours en distanciel et maintien de la rémunération de l'ensemble des salariés,
- Obligation de mise en place du passe sanitaire au sein de l'école qui est venue compliquer la rentrée 2021 mais grâce à la réactivité de l'équipe et tout particulièrement d'AC Surel, les difficultés ont été surmontées,
- De nombreuses démarches auprès des élus ont été menées et un groupe de travail (élus/bureau) a été mis en place pour trouver des solutions à la situation financière alarmante rencontrée par l'association.

3/ AC Surel présente le bilan et les perspectives pédagogiques :

La crise sanitaire nous a contraint à annuler tous les événements programmés.

Un concert vidéo a toutefois pu être monté et diffusé sur les sites internet des mairies de Fabrègues et St Georges.

En juin, la fête de fin d'année a pu avoir lieu (Fabrègues) et l'école a pu participer à la fête de la musique à Murviel.

Pour l'année à venir, Anne Claire présente les diverses manifestations prévues. Il y a un gros programme : auditions, concerts...

--> **Intervention de Mr Crayssac** : les manifestations en distanciel peuvent désormais être subventionnées (vote du conseil municipal).

4/ Yanne Bernaudat présente le total des heures de cours dispensées cette année par l'école.

Augmentation des cours collectifs, ce qui représente un intérêt pédagogique et financier. Beaucoup de travail pour les professeurs. Tendance relayée par le Conservatoire.

5/ Elodie Bernard présente le rapport financier.

a/ Baisse des adhérents 2020-21 : 156 adhérents (Covid)

b/ Compte de résultat :

--> DEPENSES : 95% en charges de personnel

--> RECETTES : $\frac{3}{4}$ proviennent des cotisations des adhérents et $\frac{1}{4}$ des subventions (communes, département, métropole)

--> RESULTAT : DEFICIT de 382€ "seulement", du fait d'une ristourne de cotisation sociale accordée par l'URSSAF à titre exceptionnel (crise sanitaire).

c/ Budget prévisionnel 2021-22

--> DEPENSES : charges de personnel en augmentation car on aimerait pouvoir rémunérer la secrétaire à hauteur des heures réellement effectuées et les professeurs lorsqu'ils prennent part aux manifestations.

Il y a un besoin de renouvellement de certains instruments et une nécessité de renouveler les manuels de formation musicale.

--> RECETTES : demande de subventions à hauteur de 63 000€ (selon mode de calcul validé avec les communes il y a quelques années), contre 31 000€ versés cette année.

--> RESULTAT : provision de 17 000€ qui permettrait de baisser les cotisations à 400€ pour un cursus complet (pour les mineurs). Rappelons que c'est le tarif qui est visé par le Schéma Départemental d'Enseignement Musical et que la non atteinte de ce tarif remet en question le renouvellement de la subvention du département pour l'année à venir.

d/ Evolution adhérents rentrée 2021

190 adhérents. La chorale a pu rouvrir.

e/ Total annuel des heures dispensées par l'école

Nouvelle augmentation des cours collectifs grâce aux efforts des professeurs. Le CA les remercie vivement de jouer ainsi le jeu malgré l'investissement personnel que cela représente.

f/ Adhérents par village

St Georges et Pignan restent en tête.

g/ Budget prévisionnel "lucide"

La trésorière conclut sa présentation en insistant sur le fait que si les subventions restent au niveau plancher que nous connaissons depuis plusieurs années, et ce malgré les

nombreux appels au secours lancés envers les collectivités, il faut s'attendre à un déficit de 7 000€.

--> **Intervention d'AC Surel qui vient appuyer ce triste constat : “rien ne change”, les collectivités sont sourdes à nos alertes répétées au fil des années.**

--> **Mr Crayssac**, a son poste depuis 2008, doit avouer que les choses ne bougent pas beaucoup, MAIS il est confiant : depuis l'arrivée de Messieurs Pouget et Penso à la Métropole, il y a un nouveau discours qui renvoie les communes face à leur responsabilité collective. **Les élus se sont enfin réunis (il remercie Mme Touzard) et ont acté qu'IL FAUT AGIR en 2022 sinon il y a un risque sérieux de mort de l'association.**

==> **d'où la création d'un GROUPE DE PILOTAGE pour construire une nouvelle gouvernance et un nouveau modèle économique avec en ligne de mire toujours l'enjeu de l'éducation musicale sur l'arc ouest de Montpellier.**

Mr Crayssac insiste sur le fait que “nous ne sommes pas loin de trouver des solutions concrètes pour l'Internote” : **le levier d'action s'orienterait vers une convention avec la Métropole et un financement directement à l'élève en tant qu'individu métropolitain.** Rappelons que notre école est associative et non municipale ce qui limite les champs d'action des collectivités.

Le 5 janvier aura lieu la 1ère réunion de ce groupe de travail.

--> **Intervention d'une adhérente qui souhaite apporter son témoignage** : mon enfant a besoin de la pratique de la musique pour son équilibre physique et psychique. Nous faisons un très gros effort financier chaque année, au détriment des vacances. Il est important que les élus l'entendent. **La musique, ce n'est pas qu'un apport culturel à percevoir comme du superflu, cela vient aussi “nourrir” le développement de l'enfant.**

--> **Mme Arnal** : il faut casser cette image de la musique qui se limite à une activité élitiste et superflue, car elle fait partie intégrante de notre vie d'humain. Le sport est considéré comme une injonction de santé et est perçu comme accessible à tous, socialement et financièrement. C'est bien dommage !

VOTES

1/ Les rapports moral, financier et pédagogiques sont adoptés à l'unanimité.

2/ Election du bureau

Les 4 membres actuels sont reconduits dans leur fonction, à savoir :

Olivier Féron, Président

Didier Alline, Vice-Président

Elodie Bernard, Trésorière

Claire Maerten, Secrétaire

3/ Election du CA

Karine et David Piccot-Crezollet sont démissionnaires.

Nora Zimmer ne se représente pas.

Cathy Prales, jusqu'alors membre d'honneur, désormais choriste, devient membre à part entière.

Josy et Roland Pirot sont reconduits.

Sophie Mondet vient rejoindre le CA.

Olivier Féron conclut la séance en espérant que **“ l'année 2022 soit enfin l'année des solutions ! “**

La séance est levée à 18H45.